

REALISATION ET HEBERGEMENT DES SITES INTERNET DES COMMUNES DE ST JULIEN ET ST MARTIN EN VERCORS

Règlement de la consultation

1- collectivités maîtres d'ouvrage

Commune de St Martin en Vercors
Place du tilleul
26420 ST MARTIN EN VERCORS
T : 04 75 45 51 68
F : 04 75 45 51 89
Mail : mairie.smv@wanadoo.fr
Maire : Claude Vignon
Elue responsable de la communication :
Valérie Guillet
Technicienne : Virginie Perucca

Commune de St Julien en Vercors
mairie
26420 ST JULIEN EN VERCORS
T : 04 75 45 52 23
F : 04 75 45 52 91
Mail : mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr
Maire : Pierre-Louis Fillet
Elu responsable de la communication :
Pierre Hustache
Technicienne : Delphine Grève

Personne référente de la consultation : Virginie Perucca – 04 75 45 51 68

2- objet du marché

selon cahier des charges commun en annexe.
lancement de la consultation : 8 septembre 2008
choix du prestataire : 06 octobre 2008
début de réalisation : 20 octobre 2008
livraison du site : mi-décembre 2008

1- procédure de passation

Procédure adaptée en application des articles 26 II et 28 du code des marchés publics

2- conditions de participation

Le marché est ouvert à toute société ou toute équipe comprenant au moins un graphiste et un développeur.

Sont à fournir :

- compétences en développement et graphisme
- références récentes en réalisation de sites internet (moins de trois ans)
- moyens matériels et humains
- Pièces administratives :

Lettre de candidature

DC5 (téléchargeable sur www.marches-publics.gouv.fr, section formulaires administratifs) ou Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat : a satisfait aux obligations fiscales et sociales, n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail. Si le candidat est en redressement judiciaire : la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Le candidat qui aura été retenu par les maîtres d'ouvrage le sera sous réserve qu'il fournisse les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents dans un délai fixé à 20 jours à compter de l'envoi par les maîtres d'ouvrage de son courrier d'attribution du marché.

3- Date limite et lieu de réception des candidatures :

Les candidatures rédigées en français doivent être transmises par mail au plus tard le 29 septembre 2008 à 14h, à l'adresse mairie.smv@wanadoo.fr

7- Déroulement de la procédure

Une commission composée des représentants élus et techniciens des deux communes se réunira après réception des offres des candidats. Les propositions seront étudiées au regard des compétences et des moyens des candidats, ainsi que des critères d'attribution du marché.

Les représentants de la commission intercommunale se réservent le droit d'éliminer un ou des candidats s'ils estiment que les références présentées par celui-ci (ceux-ci) ne sont pas suffisantes, ni quantitativement ni qualitativement. Les candidats éliminés en seront alors informés par simple courrier.

Les candidats restant pourront alors être contactés, en vue de leur demander des précisions sur leurs références, leurs propositions, ou en vue d'engager des négociations sur leurs prestations.

La commission rendra ensuite son rapport et sa proposition d'attribution aux pouvoirs adjudicateurs des deux villages, qui prendront une décision commune.

8- Critères d'attribution du marché

- 1 Qualités graphiques et techniques des références présentées
- 2- Disponibilité du candidat
- 3- Prix proposé

9- Date d'envoi de l'avis à la publication

le 8 septembre 2008

RÉALISATION ET HÉBERGEMENT DES SITES INTERNET DES COMMUNES DE ST JULIEN ET ST MARTIN EN VERCORS

Cahier des clauses techniques particulières

Marché Public de prestations intellectuelles

Dossier de Consultation des Entreprises

Maîtres d'ouvrage :

Commune de St Martin en Vercors
Place du tilleul
26420 ST MARTIN EN VERCORS
T : 04 75 45 51 68
F : 04 75 45 51 89
Mail : mairie.smv@wanadoo.fr
Maire : Claude Vignon
Elue responsable de la communication :
Valérie Guillet
Technicienne : Virginie Perucca

Commune de St Julien en Vercors
mairie
26420 ST JULIEN EN VERCORS
T : 04 75 45 52 23
F : 04 75 45 52 91
Mail : mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr
Maire : Pierre-Louis Fillet
Elu responsable de la communication :
Pierre Hustache
Technicienne : Delphine Grève

1 / DEFINITION DU PROJET

Les communes de St Martin et St Julien en Vercors souhaitent développer chacune un site internet institutionnel, selon les principes suivants : les informations générales de services, d'équipements, de loisirs... seront communes aux deux sites ; les informations particulières à chaque mairie (projets, services communaux) seront spécifiques à chaque site.

- charte graphique identique, mais déclinaison de l'ambiance et des photos propres à chaque village
- rubricage identique
- selon les rubriques, sous-rubricages spécifiques ou communs aux deux villages
- contenu des pages (textes et photos) communs ou spécifiques, selon le sujet (défini à l'avance)
- l'extranet de mise à jour doit comprendre deux accès spécifiques, pour permettre à chaque mairie l'intervention sur la partie « en commun » et sur sa partie spécifique.
- Base de données commune de l'annuaire des professionnels des villages
- Hébergement des deux sites
- Dépôt de noms de domaine (saintjulienvercors.fr et saintmartinvercors.fr)

1) le contexte des communes de St Martin en Vercors et St Julien en Vercors

Les deux communes (357 et 180 ? habitants, Drôme) sont situées au centre du Parc Naturel Régional du Vercors. Elles bénéficient d'un regain d'activités économique, agricole et touristique depuis le début des années 2000. Leur population est croissante, et leur dynamisme est reconnu à l'échelle du canton et du Parc.

Présentation plus complète de St Martin sur le site internet actuel : www.vercors-net.com/saint-martin-en-vercors/

2) le contexte de l'opération

La commune de St Martin a été la première du canton à mettre en ligne un site d'informations en 1998. Ce site n'a subi que des mises à jour rédactionnelles depuis, et il est devenu obsolète, tant du point de vue graphique, que technique. La commune souhaite donc la refonte complète de sa communication internet, afin que ce média soit en phase avec son image et ses projets actuels. St Julien n'a pas encore de site internet, mais la nouvelle équipe municipale souhaite en développer un, pour les mêmes objectifs de communication.

Les deux communes voisines bénéficient de services et d'équipements communs, et ont décidé de mettre en commun ce projet afin d'optimiser la cohérence territoriale, de mutualiser les moyens et les coûts.

3) Objectifs des sites

- Représenter de manière qualitative, dynamique et attractive les communes sur internet
- Renseigner les visiteurs sur l'ensemble de l'offre économique et touristique de la commune, sur les services municipaux ou cantonaux de la vie quotidienne
- Offrir un accès à l'information municipale + pratique, + direct, + dynamique

2 / PRINCIPES DU PROJET

1) style

Les communes de St Julien et St Martin ne possèdent pas de chartes graphiques définies dans leurs différents supports de communication (mis à part les logos), ce qui laisse la liberté au prestataire de composer un graphisme sans contraintes, sur les bases suivantes :

La charte graphique devra être conviviale, agréable et légère :

- Attractive, informative et dynamique, laissant une grande place à l'image ;
- En lien avec l'environnement naturel des villages ;

- L'ergonomie devra être claire et fonctionnelle, avec les rubriques et les sous-rubriques accessibles à tout moment.
- Le titulaire devra garantir une vitesse suffisante pour l'accès au information

Cette charte devra pouvoir être déclinée en deux tonalités (couleurs, ambiances, typographies,...), pour garder à chaque village son identité, sa particularité. Ces tonalités seront proposées par le prestataire, et validées par les communes.

Ainsi, le visiteur devra pouvoir naviguer sur les sites des deux communes sans risque de confusion.

2) fonctionnalités

- Les contenus des rubriques (textes et photos) pourront être mises à jour de manière autonome par les équipes municipales, directement sur internet.
- *Le sous-rubricage pourra être lui-même modifié de manière autonome, l'ajout et la suppression de sous rubrique pouvant être géré par l'utilisateur.*
- La partie annuaire sera présentée sous forme d'un moteur de recherche lié à une base de données pouvant être remplie et mise à jour par les communes.

3) propriétés des sites

Les maîtres d'ouvrage sont propriétaires des éléments et données qu'ils ont transmis au titulaire ou sur l'extranet de mise à jour. En cas de rupture de contrat ou à la fin de contrat le prestataire se doit de fournir une copie du site sur CDRom aux communes.

4) dépôt des noms de domaines

le prestataire devra effectuer les formalités pour déposer les noms de domaines des sites : saintmartinenvercors.fr et saintjulienvercors.fr

5) hébergement des sites

les deux sites seront hébergés sur le serveur du prestataire.

3 / STRUCTURE DU SITE

1) rubricage

- rubricage principal commun aux deux sites
- sous-rubricage : pour chaque commune

cf rubricage joint en annexe

Le prestataire proposera un gabarit de pages pour tous les types de pages du site, pour représenter le positionnement des zones de contenu, de navigation.

Les sous rubriques doivent être accessibles à tout moment (menu à deux niveaux).

2) contenu rédactionnel

Le contenu rédactionnel dynamique sera rempli par les communes directement sur l'extranet de mise à jour.

3) iconographie, ressources vidéos

un stock sera fourni par les communes. Le prestataire proposera une sélection d'images que la commune validera.

4/ ORGANISATION

1) ressources humaines

La mise en place du contenu des sites internet sera assurée par les techniciennes des deux mairies, ainsi que le suivi et l'actualisation. Une formation et un suivi devront être prévus pour toutes les questions relatives à la mise à jour des sites.

Le prestataire devra préciser en option le coût de cette prestation (formation et suivi).

2) planning

lancement de la consultation : 8 septembre 2008

choix du prestataire : 06 octobre 2008

début de réalisation : 20 octobre 2008

livraison du site : mi-décembre 2008

3) organisation du travail

En dehors des échanges électroniques et téléphoniques, il est prévu d'organiser une réunion de travail en mairie de St Martin ou St Julien, en présence des représentants des deux mairies, pour le cadrage de la démarche avant le lancement de l'opération.

Le prestataire prévoira une période de test de fonctionnement avant chaque mise en ligne.

4) facturation de la prestation

le devis devra être présenté de manière claire pour que les communes puissent connaître les montants :

- des sites individuels de chaque commune,
- des coûts annuels (hébergement, noms de domaines...) à venir.

TRAME DES SITES INTERNET

- RUBRICAGE COMMUN AUX DEUX VILLAGES

Home page

Ambiance graphique, rubricage accessible intégralement
présentation de 2 news dynamiques
Menu de navigation sur deux niveaux
informations légales
Contact (mail)

- Le village

- L'Annuaire du village (*nom, adresse, tel, lien web, mail*)

- Vie quotidienne

- La Mairie

- Les services communaux

- Projets et réalisations

- Séjours et loisirs

- liens

- SOUS-RUBRICAGE ET RÉPARTITION ENTRE COMMUN ET SPÉCIFIQUE

RUBRIQUE	SOUS-RUBRIQUE	PRÉSENTATION	RÉPARTITION
LE VILLAGE	présentation	Population, surface, géographie	Spécifique
	Son histoire	Contenu du groupe patrimoine du Vercors	Spécifique
	accès	Lien vers plan google map + état ouverture / fermeture des routes	Commun
	actualité	Détail des news présentées en home	Spécifique
L'ANNUAIRE		Moteur de recherche professionnels, selon critères : commerces, services de santé, n° urgence, associations, entreprises, artisans, producteurs fermiers, hébergements, restaurants (9) > résultats donnés : nom, adresse, tel, web, mail)	Commun
LA VIE QUOTIDIENNE	emploi	Mission emploi ccv, liens vers les annonces anpe	Commun
	logement	Liste des logements communaux, infos sur subventions (façades, rénovation) + liens vers ADIL, cald...	Commun
	Petite enfance	Coordonnées des assistantes maternelles agréées, infos crèches + lien	Commun
	écoles	Présentation du RPI, cantine, périscolaire, présentation collège et lycées + liens	Commun
	loisirs	Présentation et liens vers activités extra-scolaires (maison de l'aventure, MPT) + activités adulte + médiathèque + école de musique	Commun
	seniors	Infos sur portage de repas, ADMR, CLIC, clubs des aînés...	Commun
	Permanences sociales	Infos sur les RV de la CAF, MSA, impôts, assistante sociale...	Commun
	entreprendre	Locaux professionnels disponibles sur les villages et le canton, infos sur taxe professionnelle, contacts Espace Royans Vercors Entreprises...	Commun
LA MAIRIE	Contact /Horaires d'ouverture au public		Spécifique
	les formalités administratives	liens vers formulaires, liste des pièces à fournir (cartes identités, passeports, cartes grises...)	Spécifique
	les élus et commissions	liste, attributions, mails	Spécifique
	L'agenda	conseils municipaux, réunions, commissions	Spécifique
	les délibérations	téléchargeables en pdf	Spécifique
	Les Marchés Publics	lien vers notre page marchés-publics.info	Spécifique

	Le journal municipal	nouveau + archives téléchargeable en pdf	Spécifique
LES SERVICES COMMUNAUX	Eau potable / assainissement	règlement, tarifs, fonctionnement	Spécifique
	urbanisme	zonage et règlement PLU consultable en pdf, liens vers docs formulaires PC et déclarations préalable, RV avec l'architecte conseil CAUE, présentation de l'opération façades	Spécifique
	Ramassage des encombrants	dates, inscription par mail	Spécifique
	la déchetterie intercom	horaires et mode d'emploi	Commun
	location de salles, logements et locaux professionnels	infos pratiques et inscription par mail	Spécifique
	camping de groupe	infos pratiques, tarifs et inscription par mail	St Martin uniquement
PROJETS ET REALISATIONS	les réalisations	liste avec un résumé et une illustration par réalisation	Spécifique
	projet du ...	présentation, calendrier, illustration	Spécifique
	projet du	Spécifique
SEJOURS ET LOISIRS	Les sites touristiques locaux	Présentation Herbouilly, site parapente, via corda...	Commun
	Les événements	Calendrier annuel des manifestations des deux villages	Commun
	Sur le Vercors	Lien vers l'Office de tourisme	Commun
LIENS		Autres villages du vercors, CCV, Parc, CG26, OT, ...	Commun